

Procédure d'habilitation pour devenir centre de formation CQP

Les « Incontournables » <i>(tous niveaux de CQP)</i>		
	Equitation	Tourisme
Terrain	Terrain sablé, praticable tous temps, 40*20 Terrain d'extérieur enherbé, type Spring Garden (ou convention ex.)	Terrain sablé, praticable tous temps, 40*20 Terrain d'extérieur enherbé : PTV Sortie en extérieur de 1h à la journée (une dizaine tout compris)
Bâtiments	Salle chauffée, dédiée aux cours, avec connexion Internet	Salle chauffée, dédiée aux cours, avec connexion Internet
Matériel	Parc d'obstacles, Matériel travail à pied, Matériel pédagogique pour pédagogie ludique Véhicule destiné au transport d'équidés	Parc d'obstacles, Matériel travail à pied, Matériel pédagogique pour pédagogie ludique, Parc de difficultés de PTV Matériel spécifique : bourrellerie, maréchalerie, sellerie TE (sacoches, fontes, charvin), bât, matériel d'attelage de loisir Véhicule destiné au transport d'équidés
Cavalerie	Cavalerie en nombre et en niveau suffisante pour les élèves prévus	Cavalerie en nombre et en niveau suffisante pour les élèves prévus
Public	Accès un public tous types, tous niveaux (OF ou Tuteur)	Accès un public tous types, tous niveaux (OF ou Tuteur), et un public occasionnel
Incontournables en + pour les niveaux IV		
Terrain	Terrain sablé permettant la préparation aux exigences finales 60*20 Cross permettant entraînement en vue des exigences finales	PTV du niveau d'une CEP3 Itinéraires de plusieurs jours de randonnées itinérantes
Bâtiments	Idem	Idem
Matériel	Idem (parc obstacles permettant préparation CEP3)	Idem
Cavalerie	Cavalerie du niveau de la CEP 3 (formation et certification)	Cavalerie du niveau de la CEP 3 (formation et certification)
Public	Accès à un public confirmé (UC4)	Accès à un public confirmé (UC4)
Les +		
Label Fédéral	Oui	Oui
Manège	Oui	Oui
Intervenants extérieurs	Oui	Oui

Pièces à fournir	
Entreprise	Avis CPRE RC Descriptif et convention autres terrain
Formateurs	Descriptif de l'équipe de formation et qualifications CV du coordonnateur de formation Carte professionnelle des formateurs dispensant plus de 70h formation
Tuteurs	Charte Enregistrement sur le site
Ingénierie de formation	Déroulement de l'alternance Semaine type Contrat de formation Convention Coût moyen par UC : volume horaire et prix Situations certificatives

Délais pour une première demande	
Projet de devenir OF	Demander à la CPRE une visite (frais kilométrique à la charge de l'OF), 2 mois pour la faire
Parallèlement à la visite, constitution et dépôt du dossier sur le site de la CPNE	Vérification de la recevabilité administrative : la CPNE a 2 mois pour échanger avec l'OF et demander les documents manquants à partir d'un dossier
Validation du dossier, et passage en Commission	Avis CPNE sous 2 mois dès lors que le dossier est complet et recevable administrativement
<i>En conséquence un OF ne peut déposer une demande moins de 6 mois avant l'ouverture de sa session de formation.</i>	

Commencement de la formation	
Actions	Délais
Session de formation	L'OF a 18 mois après l'avis favorable de la CPNE pour ouvrir une session de formation. (Au-delà, annulation de l'habilitation) L'habilitation commence à l'ouverture de la 1 ^{ère} session, pour une durée de 2 ans (la 1 ^{ère} fois, puis 3 ans pour les renouvellements (si une session a été ouverte durant la 1 ^{ère} habilitation)
Ouverture des livrets	1 mois maximum après l'ouverture de la session de formation
Pièces à fournir obligatoirement (à l'ouverture du livret)	Certificat de complétude Contrat de formation Convention de formation tri partite Charte du tuteur